



## Qui décrochera l'internat Sarkozy?



L'internat est une des idées fixes de N.Sarkozy. Ils sont d'excellences lorsqu'il s'agit de tirer vers le haut des jeunes des banlieues, mais ils n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Ils avaient déjà été évoqués dans la loi de prévention de la délinquance lorsqu'il n'était que ministre de l'Intérieur...

Cette fois ils visent des adolescents dits « décrocheurs » du système scolaire...

A la CGT, nous constatons que ce projet de 11 internats, de 20 à 30 places concernerait donc 250 à 300 jeunes! Sachant qu'ils sont des milliers à s'absenter régulièrement, sachant qu'ils sont des centaines à faire l'objet d'exclusions disciplinaires, qui seront les heureux élus?

Une nouvelle fois, à une vraie question, N.Sarkozy apporte une réponse démagogique...

Ce projet reste dans le cadre du service public puisqu'il s'agirait d'une co-production Education-Nationale – PJJ, Est ce que ce serait une porte de sortie pour permettre à la PJJ de recaser quelques centaines de fonctionnaires dont les postes seraient supprimés par la RGPP est une question que nous n'écartons pas ?

Mais il reste beaucoup d'autres questions sans réponses:

Où seront créés ces établissements? Dans des casernes désaffectées? Dans des foyers de la PJJ fermés dans le cadre de la RGPP?

Qui décidera de l'affectation? Un juge ou l'Inspecteur d'Académie? Seront-ils contraints d'intégrer ces internats?

Ce pouvoir politique a recentré le PJJ dans le seul champ du Pénal : Les jeunes « placés » dans ces foyers, le seront parce qu'en situation de difficulté sociale, d'échec scolaire, ils auront commis des actes de violence à l'Ecole.

Pour la CGT, ce projet relève de l'obsession sécuritaire. C'est une opération de communication destinée à désigner une nouvelle fois la jeunesse comme l'ennemi de la société.

Alors que le gouvernement réduit chaque année les moyens notamment le nombre de classes-relais, qui avaient pour but d'aider les jeunes en difficulté dans l'enceinte du service public d'éducation, à la place n'est proposé qu'éloignement et enfermement...

Ce projet n'est pas à la hauteur des attentes de la société et des besoins de la jeunesse.

*Montreuil, le 6 mai 2010.*

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris  
93514 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 87 64 – Portable : 06 33 33 02 50

E-mail : [cgtppj@yahoo.fr](mailto:cgtppj@yahoo.fr) – Site internet : [www.cgtppj.fr](http://www.cgtppj.fr)

CGT EDUC'ACTION – case 549 – 263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

tél : 01 48 18 81 47 - télécopie : 01 49 88 07 43

mail : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - INTERNET : <http://www.ferc.cgt.fr>